



ANGLICAN DIOCESE MONTREAL

La Très Révérende Mary Irwin-Gibson
Évêque de Montréal eveque@montreal.anglican.ca

Le 30 décembre, 2021.

Chers collègues et amis dans le Christ,

Ce soir, le premier ministre Legault et le Dr Arruda ont annoncé des mesures plus strictes afin de faire face aux taux de plus en plus élevés de transmission de la Covid-19 et aux hospitalisations qui en découlent. En plus d'un couvre-feu quotidien de 22h à 5h et de plusieurs fermetures de commerces, le premier ministre a annoncé la fermeture des lieux de culte. Nous revenons donc à la phase I de notre procédure, **ce qui signifie qu'à partir de 17h demain, toutes les églises anglicanes du diocèse de Montréal seront fermées et, qu'une fois de plus, le culte sera uniquement célébré en ligne**. Des exceptions pourront être autorisées pour les funérailles et les mariages.

Dans le cas des funérailles, si elles ont lieu à l'intérieur, elles ne pourront être célébrées qu'avec un maximum de 25 personnes excluant le clergé, les bénévoles et le personnel du salon funéraire. Si les proches reçoivent des condoléances avant les funérailles, un maximum de 25 personnes est autorisé dans l'église à tout moment. Le passeport vaccinal n'est pas requis, mais le port du masque est obligatoire en tout temps et la distance physique doit être respectée. Si les funérailles ont lieu en plein air, un maximum de 250 personnes peuvent y assister, mais le port de masques est obligatoire et une distance d'au moins un mètre doit être respectée entre les personnes présentes.

En ce qui concerne les mariages, ils ne peuvent être organisés qu'en plein air, avec un maximum de 250 personnes présentes. Les masques doivent être portés et la distance physique respectée. Une réception peut suivre le mariage, mais elle doit également avoir lieu en plein air et un maximum de 50 participants.

Les visites pastorales en personne sont interdites : elles doivent se faire en ligne ou par téléphone. Dans les cas d'extrême nécessité ou d'urgence où une visite à l'hôpital ou à la résidence est nécessaire, ces visites doivent être effectuées en suivant les directives de l'institution particulière que vous visitez - en prenant toutes les précautions possibles pour éviter la transmission du virus.

Les visites pastorales d'urgence après le couvre-feu sont autorisées à condition que la personne effectuant cette visite soit munie d'une autorisation pouvant être présentée aux agents de la force publique. Si vous avez besoin d'une telle lettre, veuillez me contacter directement à eveque@montreal.anglican.ca

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'archidiacre Robert Camara.

Nous espérons tous que cette 4^e vague ne se matérialiserait pas, mais elle est bien là. Prenez le temps de vous reposer et de vous occuper de vos propres besoins ainsi que de ceux de vos familles. Veuillez encourager vos amis et vos paroissiens à se faire vacciner. Si certains d'entre eux ne sont pas encore vaccinés, je vous invite à utiliser vos meilleures approches pastorales pour les écouter avec amour et les encourager à se faire vacciner dans les meilleurs délais.

Si vous n'êtes pas en mesure d'offrir le culte en ligne, veuillez vous renseigner sur ce que les congrégations voisines ont mis en place afin d'informer vos paroissiens de ce qui leur est disponible.

Sachez que vous êtes dans mes prières alors que nous nous adaptons une fois de plus à de puissantes mesures pour freiner la propagation du virus. Dieu est avec nous à travers tout cela et je lui rends grâce de ce que nous soyons dans le temps de Noël où nous célébrons la grande compassion et l'amour de Dieu envers nous tous alors qu'il choisit de vivre parmi nous.

Que sa grâce nous soit donnée en abondance en cette sainte saison.

Recevez, chers collègues, l'assurance de mes prières et de mon indéfectible soutien,

+ Mary